

# BUREAU

**Séance du 26 novembre 2021**

## **Délibération BU\_20211126\_003**

**Marché d'entretien des espaces verts du SDIS 36 : avenant n°1 passé avec l'entreprise ASPI CONSTRUCTION BOIS ET SERVICES afin d'intégrer la prestation pour le centre de secours d'EGUZON**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération conseil d'administration du 10 septembre 2021 portant délégation au bureau ;

Vu le marché n°2018-05-06 passé avec l'entreprise ASPI CONSTRUCTION BOIS ET SERVICES ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2018-05-06 - entretien des espaces verts - passé avec l'entreprise ASPI CONSTRUCTION BOIS ET SERVICES est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**